

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 25 (1896)

Heft: 8

Artikel: Enseignement de l'histoire sainte à l'école primaire [suite et fin]

Autor: Currat, H.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039012>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ET LE

MONITEUR DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Le *Bulletin* paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 15 cent. la ligne de 50 millimètres de largeur. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg ; ce qui concerne les abonnements, à M. Villard, instituteur, Fribourg. — Pour les annonces, s'adresser exclusivement à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg et succurles.

SOMMAIRE : *Enseignement de l'Histoire-Sainte à l'école primaire (suite et fin). — Le prévôt Schneuwly. — Sommaire d'un cours de pédagogie sur l'enseignement du catéchisme à l'école primaire (suite et fin). — Le Congrès scolaire de Genève. — Correspondance. — Avis.*

ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE SAINTE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

(Suite et fin.)

4. *Durée des leçons.* — Une question se pose avant l'élaboration de l'ordre du jour définitif. Quelle durée attribuerons-nous aux leçons d'Histoire Sainte dans les deux divisions de l'école ? La question est bien vite tranchée pour ce qui concerne le cours inférieur. J'ai la conviction qu'ici les leçons ne pourront pas dépasser $\frac{1}{2}$ heure. Dès lors, nous n'avons qu'à donner chaque jour de la semaine une leçon de cette étendue, de préférence en alternant, le matin et l'après-midi. A la division supérieure, le cas est tout différent ; le cours est plus nombreux, les élèves plus âgés peuvent supporter une leçon plus longue sans que l'attention et la discipline en souffrent. Nous pourrions adopter comme base la combinaison suivante : une leçon de $\frac{3}{4}$ d'heure le mardi, une de $\frac{1}{2}$ heure le mercredi, une troisième de $\frac{3}{4}$ d'heure le vendredi et la $\frac{1}{2}$ heure réservée à la répétition, le samedi. Sur les deux leçons de $\frac{3}{4}$ d'heure, on pourrait détacher $\frac{1}{4}$ affecté à la préparation orale ou à un exercice écrit pendant lequel l'instituteur s'occuperait du cours inférieur.

5. *Caractère de ces leçons.* — Disons un mot du caractère qu'il convient de donner à l'enseignement de l'Histoire-Sainte. Nous devons avant tout considérer que c'est là une science intéressant surtout la religion. Si nous voulons atteindre le but que s'est proposé l'autorité, si nous tenons compte de la nature des faits relatés dans cet ouvrage, nous ne devons pas hésiter à lui donner une place à part dans notre enseignement. C'est avec la foi la plus vive, le respect le plus absolu et la soumission la plus filiale que nous entreprendrons cette étude. Elevons donc notre enseignement au-dessus des autres branches du programme, sachons faire ressortir les beautés incomparables de la Bible, afin que nos élèves aussi goûtent les charmes de cette étude et en retirent tout le fruit possible. Il est du devoir de l'instituteur d'imprimer à ses leçons ce caractère religieux et de faire naître dans l'âme de ses élèves les sentiments de foi, de respect et de parfaite soumission dont il est animé lui-même. Habituons les enfants à ne pas envisager la Bible comme un livre ordinaire et l'Histoire-Sainte comme les autres branches. Imbus de ces principes, ils s'estimeront heureux d'étudier cette science sacrée et surtout fiers d'appartenir à cette grande famille catholique dont les croyances et la doctrine sont exposées avec tant d'éclat et défendues par tant de héros.

6. *Les conclusions.* — Mais la simple étude du Manuel reçu n'atteindrait pas le but que l'on s'est proposé si le prêtre et l'instituteur ne s'appliquaient à tirer de chaque fait une conclusion pratique découlant naturellement du récit étudié. Il serait même bon pour le développement du jugement d'indiquer le chapitre du catéchisme auquel peut se rattacher la conclusion trouvée. La Bible contient un bon nombre de ces réflexions aussi salutaires que judicieuses. Ce sont des commentaires, des notes explicatives, des développements très instructifs que l'instituteur se gardera bien de passer sous silence. Mais il est une autre série de conclusions qui regardent spécialement notre conduite particulière. Elles seront toujours amenées simplement, logiquement et nous saurons toujours éviter la trivialité et l'afféterie, deux écueils dans lesquels il est facile de tomber. Nous n'oublierons pas surtout que l'exemple parle plus éloquemment que les préceptes et que nous ne pouvons rien sans la grâce de Dieu.

7. *La Petite Bible illustrée.* — Il y aurait lieu d'examiner ici la Bible illustrée traduite par Mgr Bourquard. Toutefois, je ne me sens pas qualifié pour porter un jugement autorisé sur cet abrégé de l'Histoire sainte. Qu'il me soit seulement permis d'exprimer l'opinion généralement admise, à savoir que l'Ancien Testament peut être considéré comme irréprochable au point de vue pédagogique, réserve faite des gravures qui n'ont pas toujours paru suffisantes. Le style est riche, agréable, bien à la portée des jeunes intelligences. On ne peut pas en dire

autant du Nouveau Testament. Il serait peut-être opportun d'examiner s'il n'y aurait pas possibilité d'apporter au texte de la seconde partie des modifications qui en rendraient l'étude plus facile. Quelques chapitres comporteraient peut-être des développements plus étendus. Ceci serait laissé à l'appréciation de l'instituteur qui se baserait sur l'avancement de ses élèves du cours supérieur. Quoi qu'il en soit, les détails puisés dans des ouvrages plus étendus ne manqueraient pas d'intéresser les enfants, d'ouvrir à ces jeunes intelligences des horizons nouveaux en étendant le cercle de leurs connaissances.

V. Procédés à suivre.

1. *Cours inférieur.* — J'ai compté approximativement 75 chapitres à étudier pendant la première année. Il est évident que le choix des matières est abandonné au bon sens du maître qui saura consulter le degré intellectuel de ses élèves. Ajoutons encore que dans ce cours, les récits sont isolés, qu'ils ne sont liés par aucun enchaînement chronologique.

Rappelons-nous que l'enfant ne demande pas seulement à être instruit. Il veut être charmé. Il aime à voir ce dont on lui parle, à se représenter les choses, les lieux, les personnages. Parler à son imagination, à ses sens, est assurément la voie la plus droite pour aller à son cœur. En conséquence, l'enseignement intuitif sera à la base des leçons données au cours inférieur.

Le récit sera développé solennellement, mais simplement. Le maître exposera ensuite la gravure et invitera les enfants à montrer eux mêmes les personnages ou objets divers qui s'y trouvent représentés. Les élèves seront ensuite questionnés de manière à ce que le récit, en tenant compte des réponses obtenues, soit rétabli dans son ordre naturel, puis les questions deviendront de plus en plus générales. Si l'intelligence des élèves le comporte, le maître pourra les inviter à raconter le fait eux mêmes. La gravure sera soigneusement étudiée dans tous ses détails, car il faut que l'élève se rende bien compte de toutes les circonstances du fait et qu'il puisse, en comparant la gravure à la narration apprise, se dire en lui même : « Ce que M. l'instituteur nous a raconté est bien vrai. »

Voilà pour la première partie de la leçon. Il nous reste à cultiver la conscience et le sens moral de l'enfant. Au moyen de questions habilement posées, le maître amènera insensiblement l'enfant à découvrir la morale du récit. L'élève apprendra à distinguer le bien du mal, il sera témoin de la punition infligée au coupable et de la récompense accordée à l'homme de bien. L'instituteur saura, avec la grâce de Dieu, lui communiquer l'amour du bien, du beau, du vrai, et lui inspirer l'horreur du mal. Il ne sera pas inutile de rapporter le catéchisme à l'histoire et réciprocement chaque fois que le sujet s'y prêtera.

Pendant la première année, il est évident que l'on ne pourra pas s'occuper d'exercices écrits. Il n'en sera pas de même l'année suivante. Les élèves pourront indiquer les personnages et tous les détails des gravures examinées,achever des propositions commencées ou en composer de nouvelles, reproduire un simple récit ou la partie la plus saillante d'un fait plus étendu.

Chaque leçon comprendra donc 1^e une revue rapide du chapitre étudié à la leçon précédente ; 2^e l'exposé du nouveau récit ; 3^e l'examen de la gravure ; 4^e le questionnaire ; 5^e la conclusion ; 6^e les exercices écrits.

Je ne pense pas que l'instituteur soit tenu de suivre un ordre rigoureusement chronologique. Il devra même s'écartez de cette règle pour étudier, à l'époque des fêtes de Noël, de la Circoncision, de l'Epiphanie, de la Chandeleur, de Pâques, les événements dont ces fêtes rappellent le souvenir.

2. *Cours moyen.* — L'enseignement conservera encore dans ce cours son caractère intuitif. Il importe de graver plus profondément encore dans l'âme de l'enfant les vérités reçues en dépôt au cours inférieur. Les matières prendront plus d'extension, les faits seront mieux enchaînés et l'ordre naturel des événements mieux dessiné.

Chaque leçon comprendra une répétition du chapitre étudié dans la séance précédente, l'exposé d'un nouveau sujet d'étude, un questionnaire accompagné, précédé ou suivi de l'examen de la gravure, la lecture suivie du compte rendu et les conclusions morales découlant de la leçon étudiée. L'emploi de la carte peut avoir sa raison d'être, mais à condition que l'instituteur donne une idée exacte de la situation de la Palestine, de son étendue, de la configuration du sol et qu'il n'exige, après cela, que le nom des localités importantes. Le questionnaire deviendra de plus en plus général. Il est bon de laisser l'enfant, pour autant que le permet la nature du sujet, voler de ses propres ailes en reproduisant oralement ce qui a fait l'objet de la leçon.

Les exercices écrits consisteront en reproductions, en propositions à achever et à composer. Les conclusions tirées du chapitre lu, les noms géographiques ou ceux des personnages mentionnés pourront, sous des formes diverses, devenir le sujet d'utiles exercices. Les événements les plus saillants des deux Testaments seront rapprochés et comparés et il sera montré de la manière la plus claire possible le rapport qui lie ces événements.

Comme devoir à domicile, l'instituteur ne peut que s'en tenir à la répétition des matières étudiées à l'école pour être rapportées convenablement à la leçon suivante.

3. *Cours supérieur.* — L'enseignement perd son caractère intuitif, sans mettre toutefois complètement de côté la gravure si celle-ci peut être de quelque utilité. Il y aura dans ce cours un plus grand déploiement des forces de l'élève. Celui-ci, ayant

passé successivement par les deux classes élémentaires, doit posséder les principaux faits étudiés. Le moment est donc venu d'entrer dans les détails, de coordonner les faits, de les comparer. Le moment est venu enfin de compléter, par tous les moyens possibles, les notions acquises et de couronner l'œuvre commencée.

L'étude de chaque période de l'Histoire-Sainte débutera par l'exposé clair, précis des événements qui s'y rapportent. Il est nécessaire que l'enfant puisse se faire une juste idée de l'ensemble des événements. A cet effet, les tableaux synoptiques peuvent rendre d'excellents services. Ils seront tracés à la table noire, puis convenablement expliqués.

Chaque leçon comprendra les parties suivantes : 1^o Courte répétition des matières étudiées pendant le $\frac{1}{4}$ d'heure de préparation ou à domicile, ou examen rapide du travail écrit, s'il y a lieu ; 2^o exposé de la leçon du jour, en utilisant la carte si le besoin s'en fait sentir ; 3^o questionnaire relatif au sujet exposé ; 4^o lecture avec compte rendu, explications et exercices d'ensemble ; 5^o exercices divers, emploi de la carte, compte rendu général, questions diverses, etc.

Je m'attacherai spécialement à développer ce dernier point. La carte de la Palestine doit être étudiée à fond ; elle sera d'abord rapprochée, puis comparée à la carte de l'Europe et placée à portée des élèves. Les distances parcourues, les itinéraires suivis y sont régulièrement indiqués. Il en sera fait une étude spéciale et la géographie proprement dite pourra faire l'objet de sérieux examens. Il importe que nos élèves, à la fin d'une leçon, soient en état de reproduire de vive voix le chapitre étudié. Nous insisterons d'une manière encore plus accentuée sur les conclusions à tirer. Les élèves seront amenés à découvrir la vérité enseignée et à signaler le commandement violé ou observé. L'instituteur peut aussi obliger les enfants à rechercher les faits de l'Ancien Testament qui étaient la figure de tous les événements qui se sont produits dans la nouvelle alliance.

Il profitera aussi des leçons d'Histoire-Sainte pour développer les textes qui se rapportent au chapitre de catéchisme étudié pendant la semaine, pour montrer les rapports intimes qui existent entre le précepte et l'exemple et pour faire comprendre comment ces deux livres se complètent l'un l'autre.

Il sera également indispensable pour l'intelligence de la succession des événements, de donner une explication sur les dates indiquées et sur le système adopté dans la chronologie des temps anciens.

Il me reste à indiquer les parties de la Bible qui, en raison de leur importance, exigent un plus grand développement et une étude plus approfondie. Ces parties seront traitées parallèlement au catéchisme au cours supérieur.

En conséquence, l'instituteur insistera sur les chapitres qui

traitent de la mission et des pouvoirs confiés aux Apôtres, sur la primauté conférée à saint Pierre ; il réunira les différents chapitres et les textes qui s'y rattachent et donnera une plus grande extension à l'établissement de l'Eglise. Il s'étendra aussi sur les prédications des Apôtres, sur leur mort, sur l'œuvre des Evangélistes, sur la propagation de la religion catholique. En temps opportun encore, il s'arrêtera plus longtemps sur l'institution des Sacrements et des fêtes catholiques et ne manquera pas, à l'époque où elles se célèbrent, de rappeler les événements dont elles perpétuent la mémoire.

Les Prophètes ont joué un grand rôle dans l'histoire du peuple choisi. Il ne sera pas inutile de nommer les principaux d'entre eux, d'indiquer ce qu'ils ont prédit de plus remarquable et de rechercher comment leurs prophéties se sont accomplies dans la suite des temps.

J'en dirai autant des anges que Dieu a créés pour exécuter ses ordres. Leur histoire, leur organisation, le ministère qu'ils exercent auprès de l'humanité, les diverses circonstances dans lesquelles ils ont exercé une mission, tout cela constituerait la matière de quelques leçons, récapitulations ou exercices écrits.

Il y aurait certainement une foule d'autres moyens à prendre pour rendre cet enseignement plus attrayant et plus profitable. Il n'est pas possible, avec la meilleure volonté du monde, de signaler tous les procédés qu'il convient de mettre en œuvre. J'attends la discussion des idées émises dans ce modeste travail. J'ai l'espoir qu'elle viendra combler les trop nombreuses lacunes qu'il contient et jeter une lumière plus vive sur cette question capitale.

H. CURRAT, *instituteur.*

Morlon, le 3 septembre 1893.



LE PRÉVOT SCHNEUWLY

II

Pour continuer l'œuvre commencée, Schneuwly montrait un grand zèle à fonder des bourses en vue de faciliter la fréquentation des écoles étrangères et d'assurer par là à l'Eglise des hommes instruits et capables.

Le Pape Pie IV invita les Etats catholiques à envoyer à ses frais vingt jeunes Suisses dans les Séminaires lombards : on accepta cette offre. En 1579, on ouvrit une place gratuite pour un Suisse au Collège Borromée, à Milan. Les Fribourgeois obtinrent deux places gratuites à l'Université de Paris, comme auparavant ; de plus, la fondation Schibenhart constituait une bourse.